ZOOM TERRITORIAL

PYRÉNÉES-ATLANTIQUES ET LANDES

APF France handicap

Lettre interne d'information destinée à l'ensemble des acteurs de **APF France handicap** | adhérents | élus | salariés | usagers | bénévoles

N° 24 >>> janvier-mars 2024

>>> **ISSN.2554-683X » Directeur de publication :** Élise LAFONT » **Rédaction :** Equipe territoriale » **Photos :** Jacques Faure, Délégations APF France handicap Territoire Aquitaine Sud, www.pexels.com, www.flaticon.com » **Design :** Mateja Artac » **Date de parution :** janvier 2024 - APF France handicap, 17 Boulevard Auguste Blanqui 75013 Paris *En application de la Loi du 6 janvier 1978 Informatiques et libertés, si vous ne souhaitez plus recevoir ce bulletin departemental à votre domicile, merci de nous en avertir par courrier.*

APF France handicap

L'ensemble des élus du
Conseil APF de département des Landes
le COMOB des Pyrénées-Atlantiques

Élise LAFONT
Directrice territoriale des actions associatives

les salariés du Territoire
Aquitaine Sud

souhaitent que l 'année 2024
vous apporte santé,
accessibilité, droits et loisirs

SOMMAIRE

2 | LE COIN DES ÉLUS

3 | INFO-DROITS

Augmentation de la PCH

Extrait lettre juridique PCH

Dispositif France rénov'

5 | DOSSIER DU TRIMESTRE

Présentation des acteurs du territoire

Calendrier des formations 2024

8 | VIE ASSOCIATIVE

Départ Vanessa

Présentation des nouveaux salariés

Présentation de toutes les activités organisées dans les délégations

Appel à Candidature pour la médiation de l'association Chantons sous les pins

11 | EMPLOI

Les sensibilisations effectuées au CHU de Dax

12 | PARTENARIATS

L'équipe de France championne du monde de para surf

Partenairat collectif social web / France services

14 | ALBUM PHOTO

16 | PAROLES D'ACTEUR

Damien Turmel nous donne de ses nouvelles

ÉDITO

Patrice BÉZIAT
Représentant départemental 40

Le trimestre qui s'achève a été sur Notre territoire et surtout pour la délégation des Landes, assez perturbé par un mouvement de salariés important ayant pour conséquence des projets avortés ou inachevés.

Nous devons faire fi de tout ça et repartir sur une année 2024 positive, repartir avec nos moyens, ne pas ressasser un passé surement plus riche en moyen humains (adhérents et bénévoles). Travaillons tous ensembles, adhérent, bénévoles et salariés, afin de continuer notre combat pour que notre place se légitimise complètement dans notre société.

2024 est une année d'élection, investissez-vous, venez prendre la parole dans nos CAPFD, faites-vous le relais de vos élus au sein de vos mairies.

La société change et notre association avec.

Je souhaiterais une mobilisation collective afin de repartir avec les moyens qui sont les nôtres aujourd'hui.

Au nom du CAPFD 40 nous vous souhaitons de passer de bonnes fêtes de fin d'année.

Le Conseil d'Administration est représenté localement par vos élus des Conseils APF de Département (CAPFD), et membres de Comité de Mobilisation (COMOB).

Les Landes

Pour mémoire, dans les Landes le CAPFD est composé de :

- **Patrice BÉZIAT** / Représentant départemental
- **Béatrice DOMENGER** / Suppléante
- **Sylvie VIARD**
- **Marie-Noëlle APOLDA** / Membre cooptée
- **Gisèle DOLHABARATZ** / Membre cooptée

Les Pyrénées Atlantiques

Et dans les Pyrénées Atlantiques, c'est un COMOB qui a été installé :

- **Bernard MIRANDE**
- **Dominique BOUTHELOU**
- **Cristina AMORIN**
- **Marie ARCUBY**

Ces mandats vont être renouvelés début 2024, et nous espérons que de nouvelles forces vives viennent rejoindre cette instance de démocratie locale.

Le rôle des élus de CAPFD

« Par mandat du conseil d'administration, dans le respect de la Charte APF France handicap et de l'expression des adhérents, le conseil APF de département remplit les missions décrites dans l'article 8.1 des statuts.

Ainsi, les membres du conseil APF de département sont garants de la mise en œuvre départementale des orientations associatives et politiques nationales d'APF France handicap et contribuent aux missions des délégations.

Notamment, le conseil APF de département :

→ S'assure de la mise en œuvre des conditions de l'engagement associatif par le développement de l'adhésion APF France handicap, le respect de la charte du bénévolat à APF France handicap et la mobilisation de volontaires ;

→ Prépare et anime l'assemblée départementale

→ Organise et coordonne la représentation politique d'APF France handicap dans le département

→ Propose et participe à la définition des actions de la délégation (actions de proximités, groupe relais ...) et des actions communes au territoire le cas échéant

→ Formule un avis sur les éléments budgétaires liés à sa délégation dans le projet de budget du territoire et sur l'évolution de l'offre de service sur son département. »

Chaque adhérent a sa place dans ces instances (à jour de sa cotisation, adhérent depuis au moins janvier 2023) et pourra se porter candidat du 12 janvier au 9 février prochains. Le mandat a une durée de 4 ans.

Augmentation de la PCH

Tarifs et montants applicables aux différents éléments de la prestation de compensation (PCH) à compter du 1er décembre 2022.

Après l'augmentation de septembre, les tarifs de la PCH Aide humaine "emploi direct" sont à nouveau modifiés à partir du 1er décembre 2022 pour tenir compte de la revalorisation de la grille des salaires de la Convention collective de la branche du secteur des particuliers employeurs et de l'emploi à domicile. La revalorisation des tarifs PCH "emploi direct" entraîne de fait une augmentation des autres tarifs.

Tarifs horaires applicables au 1er élément de la prestation de compensation	
Emploi direct - principe général	**16,45 €**
Emploi direct - si réalisation de gestes liés à des soins ou aspirations endo-trachéales	**17,15 €**
Service mandataire - principe général	**18,10 €**
Service mandataire si réalisation de gestes liés à des soins ou aspirations endo-trachéales	**18,87 €**
Service prestataire	**22,00 €**
Aidant familial dédommagé	**4,37 €**
Aidant familial dédommagé - si celui-ci cesse ou renonce totalement ou partiellement à une activité professionnelle	**6,56 €**

Montant mensuel maximum du dédommagement de chaque aidant familial	
Montant mensuel maximum	**1 126,73 €**
Montant mensuel maximum majoré (arrêté du 25/05/2008)	**1 352,08 €**

Montant des forfaits PCH parentalité pour les aides humaines
(versement mensuel)

AGE DE L'ENFANT	MONOPARENTALITÉ (Oui/Non)	MONTANT MENSUEL
Moins de 3 ans	Non	**900 €**
	Oui	**1 350 €**
De 3 à 7 ans	Non	**450 €**
	Oui	**675 €**

Extrait lettre juridique PCH

L'assurance vieillesse des aidants (AVA)

Ce dispositif est en vigueur depuis le 1er septembre 2023. L'assurance vieillesse des aidants (AVA) permet à de nouvelles personnes de bénéficier de l'assurance vieillesse à titre gratuit alors qu'elles ne sont pas éligibles à l'assurance vieillesse des parents au foyer (AVPF).

Articles L. 358-1 à L. 358-7 du code de la sécurité sociale / Articles D. 358-1 à D. 358-4 du code de la sécurité sociale / Article 18 de la loi n°2023-270 du 14 avril 2023C / Décret n° 2023-754 du 10 août

Sont concernés :

- Les titulaires de l'allocation journalière de présence parentale (AJPP) n'ayant pas cessé ou réduit leur activité professionnelle de manière permanente ;
- Les titulaires de l'allocation journalière du proche aidant (AJPA) n'ayant pas cessé ou réduit leur activité professionnelle de manière permanente ;
- Les personnes ayant cessé leur activité professionnelle ou ayant une activité partielle ayant la charge d'un enfant en situation de handicap non admis en internat ayant moins de 20 ans dont le taux d'incapacité est inférieur à 80% et pour lequel elles sont éligibles au complément d'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) ;
- Les personnes venant en aide de manière régulière et fréquente, à titre non professionnel, à une personne âgée ou adulte handicapée (sans lien de parenté) ayant un taux d'incapacité de 80% avec laquelle elles résident ou avec laquelle elles entretiennent des liens étroits et stables.

Des avancées vers l'accessibilité numérique pour tous :

Une ordonnance prise en application de la loi du 9 mars 2023 portant diverses dispositions d'adaptation au droit de l'Union européenne dans les domaines de l'économie, de la santé, du travail, des transports et de l'agriculture introduit des nouveautés relatives à l'accessibilité des sites web des administrations publiques. L'objectif est de renforcer l'accessibilité des sites Internet des services publics. L'ordonnance rend le non-respect de l'exigence d'accessibilité des sites passible d'une amende de 50 000 € maximal.

Par ailleurs, l'ordonnance identifie l'ARCOM (Autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique) comme compétente pour identifier, constater les manquements et émettre des injonctions préalables aux sanctions. Si un manquement sanctionné persiste plus de six mois après l'imposition de la sanction initiale, une nouvelle sanction peut être imposée (au lieu d'un an auparavant).

Evolution du système des bourses étudiantes en lien avec le handicap

L'octroi des bourses d'enseignement supérieur sur critères sociaux est décidé en fonction d'un barème national qui prend en compte les ressources et les charges de la famille de l'étudiant. Les points de charge sont des critères qui permettent de déterminer le montant de la bourse à attribuer.

Depuis la rentrée 2023, 4 points de charge supplémentaires sont attribués, sous réserve de remplir les conditions généraÅles d'éligibilité à la bourse sur critères sociaux et d'être en dessous des plafonds de ressources fixés, aux :

- Etudiants en situation de handicap qui disposent d'une ouverture de droits notifiée par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH) ;
- Etudiants aidants qui viennent en aide de manière régulière et fréquente à un parent en situation de handicap (père, mère, frère, sœur, enfant, conjoint…) pour accomplir tout ou partie des actes ou activités de la vie quotidienne et qui ne sont pas salariés pour cette aide.

Ainsi, avec ce nouveau système, des étudiants qui n'étaient pas éligibles à la bourse car ils dépassaient les plafonds de ressources le sont désormais, ou bien, voient le montant de leur bourse revalorisé.

L'Edito Juridique

Les informations mentionnées ci-dessous sont exclusivement issues de la lettre juridique numéro 19 (septembre-octobre 2023) du pôle juridique de l'APF

INFO-DROITS

Dispositif
France Rénov'

France Rénov'
Le service public pour mieux rénover mon habitat

CoNnaissez-vous le dispositif "Ma prime Adap'" porté par France Rénov' ?

Ce dispositif d'Etat a pour objectif d'accorder une prime d'aide aux travaux d'adaptation de son logement (de 50 à 70% du montant des travaux, suivi par un maitre d'œuvre assermenté) sous certaines conditions et dans certains cas :

Pour qui ?

- Personne en situation de handicap
- Personne âgée de 70 ans ou plus
- Personne de 60 à 69 ans en situation de perte d'autonomie sous condition de GIR (GIR 1 à-6)

Sous conditions :

- Personne ayant des revenus modestes ou très modestes
- Personne Résidant en France (métropole et Outre-Mer)
- Personne propriétaire de son logement ou locataire dans le parc privé

PRENEZ RENDEZ-VOUS
dans un **Espace Conseil France Rénov'**

www.france-renov.gouv.fr
0808 800 700

DOSSIER DU TRIMESTRE

Offre de formations 2024
proposées sur votre territoire à Bayonne

Les dates exactes des formations seront communiquées ultérieurement. Sur inscription auprès de vos délégations de rattachement.

- **Le bénévole intervenant pour des actions de sensibilisation :** Préparation, animation et évaluation des actions de sensibilisation scolaires ou entreprises / 1 session
- **Le bénévole accompagnateur :** sorties, séjour, stands / 1 session
- **Représenter APF France handicap** / 1 session
- **Fonctionnement d'un CAPFD** (membres d'un COMOB, nouveaux élus, membres associés, membres cooptés) / 1 session
- **L'accueil des personnes en situation de handicap :** identifier les différents handicaps, accueillir et accompagner / 2 sessions
- **Histoire du handicap et histoire d'APF France handicap** / 2 sessions
- **Les discriminations liées au handicap dans la vie quotidienne :** stéréotypes, préjugés / 2 sessions

Présentation des acteurs du territoire

Votre association est composée d'un grand nombre d'acteurs, et il est parfois compliqué de s'y retrouver… c'est pourquoi le dossier de ce trimestre est destiné à vous (re) présenter tous les rôles et fonctions afin que vous puissiez y voir plus clair et peut-être vous investir dans de nouvelles missions.

Comme toute association, un Conseil d'Administration (CA) est élu, et à APF France handicap celui-ci est unique et national. Il a été installé au mois d'octobre dernier, après l'élection du printemps, et accueille 8 nouveaux administrateurs.

Voici un trombinoscope vous les présentant.

Les élus du territoire

Retrouvez la présentation du rôle des élus dans "Le coin des élus".

Les adhérents

Lorsque l'on est adhérent à APF France handicap, plusieurs statuts s'offre à vous :

1. L'adhésion service : Vous êtes en situation de handicap et souhaitez créer du lien social, bénéficier d'activités, sorties ou ateliers proposés par votre territoire, avec un accompagnement rassurant et bienveillant.

2. L'adhésion action : Vous souhaitez vous investir au sein de l'association afin de proposer des actions. Vous pouvez intégrer un groupe organisationnel (loisirs, séjours, action…), ou proposer un atelier ; participer aux sen-

Organigramme du Territoire Aquitaine Sud

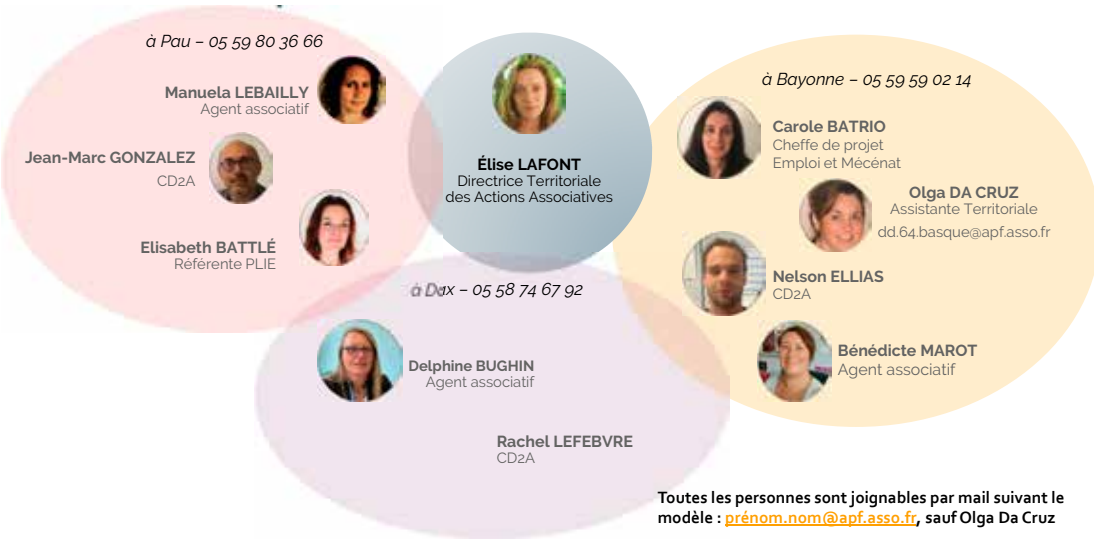

sibilisations afin de faire changer les regards, représenter l'association dans des événements grand public, participer aux opérations ressources, vous former pour accompagner les adhérents dans leurs droits….

3. L'adhésion soutien : Vous vous mobilisez autour des grandes causes, et participez aux manifestations, aux mobilisations qui pour vous ont du sens. Vous adhérez, mais ne participez pas forcément à la vie associative locale.

4. L'adhésion engagement : Vous souhaitez représenter l'association dans les différences instances au sein desquelles l'association est nommée (Conseil départemental, mairies, CCAS-CIAS, établissements de santé…)

Il va de soi que vous pouvez avoir plusieurs « casquettes » ! Les rôles que vous assurez, sont toutes des missions bénévoles, pour lesquelles vous êtes formés, accompagnés et soutenus par l'équipe salariée du Territoire Aquitaine Sud.

Les frais engagés pour vos missions bénévoles sont pris en charge par le Territoire (avec accord préalable).

Les bénévoles

Ci-dessus vous ont été présentées les missions bénévoles en tant qu'adhérents qui existent au sein de notre territoire, mais il est également possible d'être bénévole sans obligation d'adhésion.

Ces missions sont principalement axées sur les activités, sorties et séjours : chauffeurs et accompagnateurs de sorties et de séjour par exemple, mais peuvent également permettre de renforcer les opérations ressources ou les actions de sensibilisations. Les bénévoles sont liés à l'association par convention signée par les deux parties avec précisions des actions pressenties.

Les volontaires en Service Civique

APF France handicap est agréée pour l'accueil de jeunes de 16 à 25 ans (Jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap) dans le cadre d'une mission de Service Civique. Dans ce cadre ils sont présents entre 6 et 9 mois et perçoivent une petite indemnité de la part du territoire et un complément versé directement par l'Etat. Les missions des volontaires que nous accueillons sur notre territoire sont :

- Contribuer à lutter contre l'isolement des personnes en situation de handicap
- Sensibiliser et informer sur le handicap et promouvoir la société inclusive.

Les volontaires sont sous la responsabilité de leur tuteur et ne peuvent être responsable d'un groupe.

Les salariés

L'équipe salariée du Territoire Aquitaine Sud ayant subi pas mal de changements au cours de cette dernière année, voici le nouvel organigramme qui va vous permettre d'y voir plus clair.

Les salariés ont un rôle de soutien des actions locales, de gestion de projets, de développement et de dynamisation de l'association sur le territoire et de recherche de financements. L'équipe gère, coordonne, et accompagne également les élus, les groupes d'actions et les équipes bénévoles.

Appel à candidature pour la médiation de l'association Chantons sous les pins

Chers adhérents, chères adhérentes,

La délégation APF France handicap des Landes vous invite cette année encore à participer à un atelier d'écriture en partenariat avec l'association **« Chantons sous les pins »**, afin de faire une restitution musicale lors de notre assemblée territoriale qui aura lieu le 10 Avril 2024 à la salle polyvalente de Tartas.

Les ateliers seront médiatisés par un artiste et gratuits pour nos adhérents ! Les adhérents du Béarn et du pays basque sont les bienvenus !

N'hésitez pas à vous mettre en lien avec vos délégations de rattachement si vous souhaitez participer à ce projet !

Bien à vous,

Nelson Ellias / Chargé de développement des actions associatives – Délégation du Pays Basque.

Un « Au-revoir »

Vanessa DEJARDINS-GUILLOU, après presque 11 ans au sein d'APF France handicap, a choisi de voler vers d'autres horizons professionnels.

Respectivement attachée de délégation dans les Landes, puis chargée de développement de la vie associative et enfin Cheffe de projets vie associative et communication pour le Territoire Aquitaine Sud, Vanessa a connu un parcours toujours très engagé auprès des adhérents notamment.

Nous la remercions pour son investissement sans faille et son engagement et lui souhaitons le meilleur pour la suite.

Présentation des nouveaux salariés

"Je suis **Rachel LEFEBVRE,** je viens de rejoindre la délégation de Dax en tant que Chargée de développement des actions associatives et de l'emploi.

Venant du secteur du médico-social, où j'ai accompagné un public en situation de handicap et ayant une formation dans l'insertion professionnelle, c'est naturellement que j'ai postulé à APF France Handicap.

J'espère pouvoir poursuivre tout ce qui a été entrepris précédemment et apporter de nouvelles compétences, notamment dans l'emploi.

Au plaisir d'échanger avec vous."

Delphine

"Venant de rejoindre la délégation dacquoise en tant qu'agent associatif, je suis heureuse de faire partie de l'équipe de APF France handicap.

Pour me présenter, je m'appelle **Delphine BUGHIN** et mon parcours professionnel a été jusqu'à maintenant en relation avec le secrétariat médical, avec des postes en milieu hospitalier mais aussi auprès de cabinets médicaux.

Je suis contente d'avoir basculé du secteur médical vers l'associatif qui est plus en phase avec ma vision du travail et plus en accord avec mes convictions au sujet de la relation humaine.

Je profite aussi de ces quelques mots pour essayer de me présenter sur un aspect un peu plus personnel. En faisant court, je m'approche de la cinquantaine et ma fille est maintenant étudiante. Mes passions sont la voile, la Bretagne grâce à mon mari qui m'a initié sur ces deux sujets, mais aussi les voyages et plus particulièrement l'Egypte où la démonstration du génie humain laisse sans voix.

Je souhaite mettre ma bonne humeur, mon sourire et mon empathie aux services de toute personne qui me rencontrera à la délégation de Dax."

Nelson

"Bonjour,

Je suis **Nelson ELLIAS** : Educateur spécialisé de métier et coordinateur de projets sociaux de formation, c'est avec grand plaisir que j'ai rejoint APF France handicap courant Octobre 2023 en qualité de chargé de développement des actions associatives de la délégation de Bayonne.

Ma sensibilité à la cause de la reconnaissance des droits des personnes en situation de handicap remonte à la réalisation de traversées océaniques en voilier en tant que Second d'équipages mixtes handi / valides en 2015 et 2016. Par la suite, j'ai eu en tant qu'éducateur l'occasion d'intervenir dans la prise en charge de jeunes, puis d'adultes en situation de handicap mental et psychique.

Aujourd'hui, j'espère pouvoir intervenir dans la continuité du travail réalisé par les membres d'APF sur le territoire basque afin de vous proposer des ateliers, projets et activités épanouissantes et riches de sens.

Bien à vous,

Nelson."

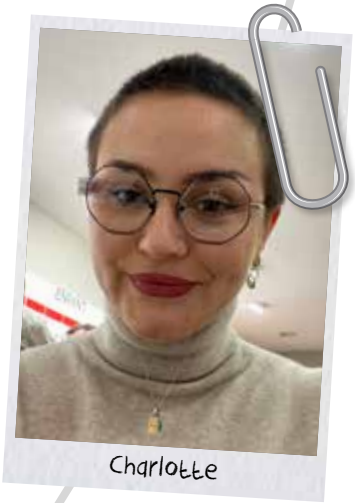
Charlotte

"Je suis **Charlotte MASSON**, le nouveau service civique de la délégation de Pau-Béarn, je suis très heureuse d'intégrer l'association APF France handicap. Issue d'une formation d'art, de psychologie et d'art-thérapie, j'ai à cœur d'œuvrer au sein d'APF pour le bien-être des adhérents en m'investissant à fond dans mes missions de sensibilisation et de rupture de l'isolement, en participant aux interventions et en organisant de nouveaux projets de loisirs sur notre territoire."

Présentation de toutes les activités

organisées en délégation

Dax :

Lundi : Après-midi boccia au gymnase ASPTT / Après-midi piscine de St Paul-lès-Dax

Le 3ème lundi de chaque mois : réunion du groupe SEP à la salle des jonquilles

Mardi :

- matin groupe informatique à la délégation
- Après-midi atelier jeux à la salle des jonquilles
- Soirée pilates à la salle des jonquilles

Mercredi après-midi danse à Misson.

Les 2ème et 4ème mercredis de chaque mois prothésiste ongulaire.

Le jeudi matin APA dans la salle du Temps Libre à St Paul-lès-Dax.

Pau :

	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Tricot	15h-17h			
Jeux	14h-16h			
Espagnol		15h-16h30		
Réflexologie*		15h30	15h00	
Ciné débat			14h-15h30 à venir	
Atelier artistique		14h-15h		
Japon**		14h-16h		
Poker			14h-17h	
Yoga				10h30-11h30
Groupe de parole pour tous		2ème mercredi de chaque mois		
Groupe de parole aidants	1er mardi de chaque mois			
PLIE***	Permanence sur rdv réservée aux personnes qui ont une reconnaissance de travailleur handicapé (RQTH)			
Handi-droits				9h12h
Numérique				14h30-16h

Cofinancé par l'Union européenne

Légende

Salle tricot

Salle réunion

Bureau

*mercredi 15h30 (2p)
jeudi 15h00 (2p)
30 mn la séance

**nous contacter

Bayonne :

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
RÉFLEXOLOGIE 1 X / MOIS JOURNÉE	ACTIVITÉ PHYSIQUE ADAPTÉE 10H-11H	GROUPE D'ÉCHANGE ENTRE PAIRS 14H-16H	VELO COUCHÉ Gymnase Robert Caillou CINÉ - DEBAT / CAFÉ SOCIAL PERMANENCE HANDI DROITS	ATELIER NUMÉRIQUE 2X/MOIS	SHIATSU 1X/MOIS JOURNÉE CAFÉ DE LA SEP 1X/MOIS

Les sensibilisations effectuées au CHU de Dax

Le retour des Elus

Gisèle et Marie-Noelle :
"La sensibilisation montrait les difficultés du quotidien des personnes en situation de handicap grâce au masque de réalité virtuelle. Le personnel soignant était très agréable et semblait intéressé. L'ambiance de la journée était très bonne et bienveillante. Nous avons apprécié la présence d'un membre de la direction et elle nous a fait plaisir. Journée à refaire en présence de plus de spécialistes médicaux."

Patrice :
"Merci à l'Hôpital de nous avoir laissé cet espace d'expression dans le hall d'accueil, nous étions extrêmement bien placés, au-delà de la sensibilisation du personnel, nous avons pu renseigner quelques patients sur des points de Droit ou tout simplement faire connaître l'association.

Personnel très coopérant et intéressé à la sensibilisation au masque virtuel et à l'écoute de nos problèmes concernant l'accès aux soins.

Le Personnel sensibilisé était, pour la quasi-totalité, du personnel n'étant pas en contact direct avec les patients hospitalisés, nous espérons donc que la prochaine fois, nous pourrons sensibiliser directement les aides-soignant(e)s, infirmièr(e)s voir les médecins aux attitudes adéquates face à un patient handicapé hospitalisé."

Le retour de chargée du développement de la vie associative de la délégation de Dax

Rachel :

"Je remercie vivement Quitterie Bayens pour son accueil, sa sympathie et sa simplicité. J'ai vraiment passé une très bonne journée et rencontré du personnel hospitalier très agréable, volontaire et qui a répondu présent tout au long de la journée.

Nous étions effectivement très bien placés et avons pu répondre aux questions des patients, intrigués par notre stand ou qui avaient des besoins.

N'hésitez pas à nous solliciter de nouveau, nous reviendrons avec grand plaisir."

Quelques témoignages de personnels sensibilisés

Valérie :
"Super intéressant, cela m'a appris plein de choses et c'est très bien de nous avoir sensibilisés. J'ai apprécié le partage avec les bénévoles. À renouveler."

Caroline :
"J'ai pu découvrir l'aspect juridique et légal grâce aux bénévoles. Partage très apprécié. À renouveler."

Sylvie :
"Des échanges fort et enrichissant. C'est dommage que dans les représentants des usagers soient que des personnes avec des handicaps visibles. À renouveler mais pas attendre la SEEPH pour sensibiliser."

Sandrine :
"Cela m'a permis de comprendre certaines choses, ça ouvre l'esprit. À renouveler."

Mélanie :
"Ça m'a permis d'avoir un éclairage sur les différents handicaps. J'ai apprécié le partage avec tout le monde et les échanges. À renouveler."

L'équipe de France championne du monde de para surf

Portée par ses 11 finalistes et l'inédite médaille d'or individuelle de la Landaise Laurie Phipps, l'équipe de France de parasurf a décroché le premier titre mondial ISA de son histoire, le 11 novembre dernier, en Californie.

Plus localement, APF France handicap était présente sur le Blue Surf Festival qui s'est tenu à Biarritz cet automne, dans la cadre des championnats de France de surf. La présence de notre association à de tels rassemblements prend une dimension symbolique à l'horizon 2024 avec l'arrivée des jeux Olympiques de Paris.

www.surfingfrance.com/disciplines/parasurf.html

Partenairat collectif social web / France services

Votre délégation de Bayonne vous informe que suite à un partenariat initié avec une association locale, le collectif social web, vous pouvez désormais être orienté pour bénéficier du dispositif France services.

Le collectif social web, c'est qui ?

Le collectif social Web est une association implantée sur Bayonne Nord, à la « ZUP ». Sa mission principale est de lutter contre la fracture numérique et les inégalités d'accès aux outils associés.

A partir de janvier 2024, l'association sera présente tous les 15 jours à la délégation de Bayonne pour animer un atelier numérique au bénéfice de nos adhérents. En parallèle, elle reçoit dans ses locaux les personnes désireuses de bénéficier de France Services.

France Services, c'est quoi ?

France Services est un dispositif d'agréement de l'Etat permettant de venir réaliser, de manière accompagnée, les démarches associées à certaines administrations au sein de points d'accueil dispatchés sur l'ensemble du territoire. Dans ce contexte, vous pouvez bénéficier d'un guichet dédié et de relations privilégiées entre les administrations et le partenaire France Services concerné.

Si vous souhaitez bénéficier d'un accompagnement pour vos **démarches administratives** ou à l'**usage d'outils numériques**, n'hésitez pas à prendre contact directement avec votre délégation de Bayonne, **nous vous orienterons !**

ALBUM PHOTO

Dernier atelier numérique à Bayonne avec la fondation Orange

Pot de départ de Vanessa

Sensibilisation pour Uni-Cité

Tournoi de belote

Vide greniers à Lons

Visite du château de Morlanne

Visite du château de Morlanne

Damien Turmel nous donne de ses nouvelles

Damien Turmel, adhérent que nous avions perdu de vue ces dernières années, est revenu nous rendre visite pour nous donner de ses nouvelles.

Après quelques problèmes de santé, Damien revient avec un bien beau projet personnel, retourner vivre sur l'Ile de la Réunion. Mais derrière ce projet, se cache une histoire de vie peu commune.... Que nous allons vous conter :

Né en 1967, à Saint-Denis de la Réunion, Jean-Jacques Andoche, a été placé dès sa naissance en pouponnière, et ce pendant 3 ans. A 3 ans ½ il a été adopté, et son identité a été modifiée. Il s'appellera dorénavant Damien Turmel et sera né à Sainte-Marie de la Réunion.

Grâce à sa « Nénène » (femme de ménage/nounou à domicile à la Réunion), Damien a pu être élevé dans la culture créole. Ses parents adoptifs, sont restés jusqu'au 10 ans de Damien sur l'île de la Réunion avant de rentrer en Métropole.

Mais dès l'arrivée dans les Landes en 1976, les choses se sont compliquées ! En effet, outre le déracinement géographique, Damien commence à subir les discriminations et le racisme dès sa scolarisation, ses parents lui conseillent d'oublier sa créolité pour être le mieux accepté... mais cela n'est pas chose aisée d'oublier ce que nous sommes.

Le sujet de l'adoption n'avait jamais été abordé jusqu'à ses 15 ans, mais Damien commence à s'interroger et se rebelle contre ses parents. Que ce soit d'un point de vue scolaire ou familial, Damien est en rupture totale. Afin de protéger tous les protagonistes Damien est placé en famille d'accueil et c'est à cette période qu'il rencontre une assistante sociale très bienveillante, à son écoute, et qui avait travaillé à la Réunion.

C'est donc grâce à elle qu'il comprend qu'il avait été enlevé à sa mère, jeune femme issue d'un milieu très défavorisé et illettrée, et a entrepris les démarches pour la retrouver. Sa persévérance et sa pugnacité lui a permis de retrouver sa maman biologique et la photo de leur première rencontre montre l'émotion qui les a tous deux touchés.

Jeune adulte, Damien, avait commencé sa vie en Métropole et l'a menée tambour battant, malgré de nouvelles épreuves familiales, mariage, divorce, veuvage... il réussit à construire sa vie professionnelle dans le Nord de la France jusqu'à occuper un poste de Directeur de Service Jeunesse.

Mais à 38 ans, sa santé se dégrade, et après des opérations chirurgicales diverses, et d'autres pathologies invalidantes, Damien subit un licenciement conventionnel pour inaptitude et revient vivre dans les Landes.

C'est à cette période qu'il prend la mesure de la souffrance sous-jacente qu'il ressent du fait de l'éloignement de son ile et de son histoire. Il va régulièrement, environ tous les 3 ans, en fonction de ses possibilités en vacances à la Réunion mais aujourd'hui, à 56 ans, il souhaite y revenir définitivement et profiter de sa maman qui est destinée à intégrer prochainement une maison de retraite.

En 2017, l'Assemblée Nationale a reconnue, la responsabilité de l'Etat avec réparation, pour tous ces enfants qui ont été enlevés à leurs parents biologiques profitant de leur naïveté et leur pauvreté pour contenter des parents adoptifs mais aussi « repeupler » la Creuse.

Damien lance aujourd'hui une cagnotte participative afin d'obtenir les presque 10.000 € nécessaires à son départ, et touchés par son histoire, nous souhaitions soutenir son projet par la publication de cet article.

APF France handicap n'étant pas présente sur l'Ile de la Réunion, le SAVS des Landes, le soutient également dans sa recherche de logement accessible et de continuité de suivi de son handicap.

Espérant que cette histoire se finira dans l'Océan Indien, et que nous recevrons une jolie carte postale de Damien nous informant de sa bonne installation.

Délégation du Pays-Basque

26 avenue de Mounede
64100 Bayonne
05 59 59 02 14
dd.64.basque@apf.asso.fr

Délégation des Landes

Rue des Jonquilles
Quartier du Sablar
40100 Dax
05 58 74 67 92
dd.40@apf.asso.fr

Antenne de Pau

1 rue Jules Verne
64000 Pau
05 59 80 36 66
dd.64.bearn@apf.asso.fr

APF France handicap

Calendrier des évènements du trimestre :

Pour tout complément d'information, n'hésitez pas à contacter votre délégation de rattachement

11 Janvier 2024
Galette des Rois
Délégation du Pays Basque - Salle plaisance à Anglet

15 Janvier 2024
Galette des Rois
Délégation de Pau – Salle de réunion

16 Janvier 2024
Galette des Rois
Délégation de Dax – Salle des jonquilles

Du 1er au 10 mars 2024
Semaine de la diversité à Bayonne

8 mars 2024
Journée internationale des droits de la femme

Du 15 au 23 Mars 2024
festival Autrem'handi –
Semaine du Handicap à Anglet

Du 25 au 31 Mars 2024
Semaine hendayaise du handicap

Le 30 mars 2024
Voyage Annuel de l'association